

CONSEIL

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 3-4 juin 2026

Déclaration de Business at OECD (BIAC) à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres 2026

Des politiques industrielles au service de l'ouverture des marchés, de la croissance et de la prospérité

Créé en 1962, Business at OECD (BIAC) est le partenaire institutionnel officiel de l'OCDE représentant les entreprises. Nous prônons la mise en place de politiques publiques permettant aux entreprises de toutes les tailles de contribuer à la croissance économique, au développement durable et à la prospérité de nos sociétés. Par l'intermédiaire de Business at OECD, des fédérations nationales représentant plus de 11 millions d'entreprises et d'employeurs apportent leurs éclairages dans les débats stratégiques cruciaux de l'Organisation qui façonnent les économies de marché et influent sur la gouvernance mondiale. Notre expertise s'enrichit des contributions d'un large éventail d'associations intersectorielles.

JT03587652

Table des matières

Introduction	3
Des politiques industrielles au service de l’ouverture des marchés, de la croissance et de la prospérité	5
L’État facilitateur – Promouvoir la concurrence, une meilleure réglementation et la gestion responsable des finances publiques	5
Vers moins de complexité : Mesures de simplification au service de la croissance, de la productivité et de la compétitivité	7
Politiques industrielles, libre-échange et égalité des conditions de concurrence	9
Politique industrielle, investissement et développement	10
Stratégie d’engagement de l’OCDE avec les pays non-Membres dans une économie mondiale en mutation	13
Les technologies numériques et émergentes, et les compétences afférentes	14
Conclusion	16
Annexe	17
<i>Business at OECD</i> (BIAC) : Enquête sur la politique économique – juin 2026	17
Membres nationaux de <i>Business at OECD</i> (BIAC)	19

Introduction

1. En 2026, la politique industrielle a fait son entrée au cœur de la stratégie économique : dans la zone OCDE et au-delà, les autorités publiques font face aux risques géopolitiques, aux enjeux sécuritaires, aux progrès technologiques rapides ou aux engagements en matière de développement durable à l'aide d'une intervention accrue de l'État. À l'heure où les économies de marché de l'OCDE sont confrontées à la concurrence croissante des modèles étatiques, la frontière entre l'action stratégique légitime, les surcapacités et le protectionnisme risque de devenir de plus en plus floue.

L'OCDE se doit de rappeler un impératif économique mondial : ce sont les marchés, et non les injonctions, qui conduisent à une prospérité durable.

2. La création de l'OCDE il y a plus de 60 ans visait à mettre fin à la fragmentation et au nationalisme économiques ainsi qu'aux rivalités stériles, pour ouvrir la voie à la coopération, à l'ouverture et à l'instauration de règles communes au service de la croissance. Aujourd'hui plus que jamais, l'Organisation doit, grâce à ses analyses fondées sur des données probantes, montrer la voie à suivre concernant les politiques industrielles, leurs effets sur les marchés et leurs éventuelles distorsions. Grâce au dialogue que l'OCDE instaure autour des stratégies et des engagements des différents pays, ainsi qu'à ses recommandations visant à renforcer la confiance dans la coopération économique internationale et dans un système d'échanges et d'investissement fondé sur des règles, l'Organisation joue un rôle clé dans la promotion d'un cadre économique stable.

3. C'est pourquoi *Business at OECD* (BIAC) – qui représente les principales fédérations d'entreprises des pays de l'OCDE ainsi que d'autres pays – soutient avec force le thème central de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2026, à savoir : « Des politiques industrielles au service de l'ouverture des marchés, de la croissance et de la prospérité ». À cet égard, les entreprises devraient être considérées comme le moteur à l'origine de l'innovation technologique, des investissements et des emplois qui assurent le fonctionnement des économies modernes.

4. Avant toute chose, l'existence d'un environnement propice aux entreprises doit rester le socle indispensable au développement industriel. C'est la raison pour laquelle *Business at OECD* appelle l'OCDE et ses pays Membres à prendre, en 2026, des mesures ambitieuses et approfondies de *simplification au service de la croissance, de la productivité et de la compétitivité*. Pour de nombreux secteurs industriels de la zone OCDE, la situation économique demeure difficile. En l'absence de projet économique viable favorisant la compétitivité dans un système fondé sur le marché, ni l'industrie ni le secteur privé au sens large ne pourront investir, croître ou se transformer sur le long terme.

5. Cependant, lorsque les marchés ne peuvent pas régler à eux seuls d'importantes difficultés économiques, sociales ou environnementales, les politiques industrielles peuvent avoir une utilité. Si le développement industriel peut aider à la mise en œuvre des priorités politiques et des objectifs nationaux, il convient de souligner l'importance de la transparence, de la cohérence et de la coopération internationale pour remédier avec efficacité et efficience aux éventuels effets de distorsion sur les marchés. Cela est d'autant plus important que les déficits budgétaires dans la zone OCDE s'élevaient récemment à -4.6 % du PIB en moyenne, avec une dette publique atteignant des niveaux historiques et des coûts du service de la dette en hausse.

6. *Business at OECD* attend avec intérêt de contribuer activement à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2026, présidée par la Finlande. Le présent document énonce les principaux messages des entreprises en vue des débats qui auront lieu au niveau des Ministres.

Des politiques industrielles au service de l'ouverture des marchés, de la croissance et de la prospérité

L'État facilitateur – Promouvoir la concurrence, une meilleure réglementation et la gestion responsable des finances publiques

7. À l'heure où les administrations publiques réexaminent le rôle de l'État au travers d'une nouvelle vague de politiques industrielles, il est primordial de rappeler, tout d'abord, ce qui favorise la compétitivité à long terme : un secteur privé dynamique dont l'action est rendue possible par des cadres qui libèrent l'initiative privée plutôt que de la brider.

La politique industrielle ne peut à elle seule se substituer à des bases solides et à un cadre d'action propices aux activités des entreprises

8. **Le premier pilier de l'État facilitateur est la qualité de la réglementation. Les travaux de l'OCDE sur l'amélioration de la réglementation demeurent essentiels, mais la mise en œuvre reste inégale selon les pays.** Les entreprises se heurtent trop souvent à des règles peu claires, archaïques ou qui se superposent, alourdissant leurs démarches et entravant leur action. Les cadres réglementaires doivent être plus simples, plus cohérents et proportionnés. *Business at OECD* appelle donc au lancement de travaux horizontaux sur la simplification réglementaire s'inscrivant dans le cadre de l'initiative « Simplifier pour avancer » de l'OCDE, avec des actions concrètes menées par l'ensemble des comités de l'Organisation. Il conviendrait également de pouvoir inclure la possibilité de supprimer progressivement des lois, réglementations et programmes, afin de s'assurer qu'ils restent adaptés à leur objectif.

9. **Deuxièmement, une politique de la concurrence robuste est indispensable au bon fonctionnement des marchés, et les administrations se doivent de garantir la neutralité concurrentielle.** L'OCDE a toujours insisté sur le fait que les interventions de l'État devaient être clairement justifiées et n'imposer que les restrictions à la concurrence les plus minimales pour atteindre les objectifs en matière d'action publique. *Business at OECD* appelle l'OCDE à renforcer encore ses outils de suivi et de comparaison afin de veiller à ce que les subventions en faveur de l'industrie, des services et du développement technologique, ainsi que les interventions de l'État telles que les protections tarifaires, aient un impact limité et soigneusement encadré sur l'égalité des conditions de concurrence.

10. Troisièmement, les gouvernements doivent réitérer leur engagement en faveur de la gestion responsable des finances publiques. À l'heure où les niveaux d'endettement augmentent, il est capital d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de réduire le chevauchement des dispositifs de soutien qui risque de fragmenter les politiques publiques et de nuire à la redevabilité. Dans ce contexte, des régimes fiscaux stables et prévisibles soutenant la croissance, sont indispensables.

11. Quatrièmement, les réformes structurelles doivent être remises au centre du programme d'action économique de l'OCDE. L'initiative relative aux fondements de la croissance et de la compétitivité est le support tout trouvé pour relancer la dynamique des réformes dans l'ensemble des pays Membres. *Business at OECD* préconise de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre et les résultats mesurables, notamment dans des domaines comme la flexibilité du marché du travail, l'ouverture des marchés de produits, le développement des compétences et la mobilité, ainsi que les écosystèmes de l'innovation. La politique industrielle peut certes faciliter la réalisation des objectifs nationaux, mais uniquement si elle s'appuie sur des structures économiques solides et flexibles.

12. Cinquièmement, un État facilitateur a besoin d'une administration publique efficiente, transparente et mue par une quête d'intégrité. Des procédures claires, simples et numériques réduisent la bureaucratie superflue et permettent une mise en œuvre rapide et prévisible des politiques publiques. Parallèlement, des cadres robustes garantissant la transparence et l'intégrité sont essentiels pour garantir une juste allocation du soutien public, prévenir toute influence indue et maintenir la confiance dans les institutions.

13. Enfin, un État facilitateur ne se définit pas par l'ampleur de ses interventions, mais par sa faculté à créer les conditions propices à la réussite du secteur privé.

Vers moins de complexité : Mesures de simplification au service de la croissance, de la productivité et de la compétitivité

14. En 2026, *Business at OECD* appelle l'OCDE à prendre des mesures radicales pour réduire la complexité et stimuler la compétitivité, dans le but d'atteindre les résultats concrets suivants :

15. Réduire les formalités administratives : simplifier les activités entrepreneuriales

- **Lancer un projet horizontal de simplification de la réglementation à l'échelle de l'OCDE** : Mobiliser tous les comités compétents pour mettre en œuvre une initiative transversale – baptisée « Simplifier pour avancer » – qui remette soigneusement à plat les réglementations contraignantes et propose l'élaboration de règles plus intelligentes, cohérentes, adaptées, proportionnées et fondées sur des données probantes.
- **Utiliser l'initiative relative aux fondements de la croissance et de la compétitivité pour orienter les réformes** : Mettre à profit cette initiative phare de l'OCDE pour encourager les pouvoirs publics des pays Membres à adopter des mesures concrètes allant dans le sens de réformes structurelles propices à la croissance, en mettant l'accent sur les aspects pratiques et la mesurabilité des résultats.
- **Simplifier les règles fiscales internationales, y compris celles applicables à l'impôt minimum mondial** : Accélérer les initiatives de l'OCDE afin d'engager un processus « d'élagage » pour simplifier les règles fiscales internationales et leur application dans la perspective de la création de l'impôt minimum mondial par l'OCDE/le G20, notamment en réduisant les contraintes administratives, en mettant fin à la redondance des déclarations et en s'assurant que les orientations encouragent les incitations économiquement viables.

16. Supprimer les obstacles : ouvrir la voie à l'innovation et à la participation économique

- **Mettre en pratique les Principes de l'OCDE sur l'IA en s'appuyant sur le projet « Prospérer grâce à l'IA »** : Élaborer des conseils pratiques et des mécanismes afin de mettre en place une IA digne de confiance, en réunissant les décideurs publics, les dirigeants d'entreprise et les organismes de normalisation dans le but de promouvoir l'interopérabilité, la confiance, la sécurité et l'innovation dans les différents secteurs et pays.
- **Lancer une initiative pour aligner les systèmes financiers sur l'innovation et la productivité** : Soutenir les nouvelles initiatives permettant d'accroître la capacité des systèmes financiers à promouvoir l'innovation, à stimuler la productivité et à encourager l'investissement privé à long terme dans l'innovation.
- **S'employer à mobiliser tout le potentiel de la main-d'œuvre disponible afin de préserver la compétitivité** : Développer les travaux de l'OCDE afin de favoriser une participation accrue au marché du travail et d'accroître les taux d'emploi, deux aspects essentiels à la compétitivité économique et à la viabilité à long terme des systèmes de sécurité sociale.

17. Mettre fin aux distorsions : l'intervention des pouvoirs publics sur les marchés internationaux

- **Élaborer à l'échelle de l'OCDE une vision de l'ouverture des marchés qui soit claire, concrète et véritablement partagée** : Renforcer le rôle de premier plan que joue l'OCDE pour la protection d'un système commercial fondé sur des règles, moderniser les règles applicables aux échanges et à l'investissement, et lutter contre les mesures génératrices de distorsions. L'examen régulier par l'OCDE des nouvelles mesures relevant de la politique industrielle devrait permettre de réduire au minimum les distorsions involontaires du marché.
- **Lancer un plan d'action de l'OCDE sur les minéraux critiques** : Privilégier la sécurité des approvisionnements, promouvoir les incitations à l'investissement et garantir la concordance entre les activités pertinentes de l'OCDE. Concernant l'approvisionnement en matières secondaires, une action

urgente est nécessaire pour améliorer la mise en œuvre de la décision relative aux mouvements transfrontières de déchets.

- **Vérifier que les *Lignes directrices de l'OCDE sur la sécurité nationale de 2009* sont adaptées à leurs objectifs** : S'assurer que les politiques visant à asseoir la sécurité économique ont une portée limitée, qu'elles garantissent l'ouverture des marchés, assurent une solide protection des investisseurs, y compris par le règlement efficace des différends entre investisseurs et États), et fournissent des orientations concernant la résilience des chaînes d'approvisionnement qui garantissent la prévisibilité pour les investisseurs.

Équilibrer les objectifs et les impacts de la politique industrielle

18. Lorsque les marchés ne parviennent pas à relever seuls les importants défis économiques, sociaux ou environnementaux, les politiques industrielles ont un rôle à jouer. Ces interventions doivent cependant impulser des changements structurels à long terme en fixant des objectifs clairs, cohérents et mesurables au regard de la productivité et de l'innovation, et non pas se limiter à de l'action politique à court terme.

Les dysfonctionnements du marché sont une raison d'agir, mais les conséquences inattendues des actions gouvernementales sont à éviter.

19. La façon dont la politique industrielle est conçue et mise en œuvre est déterminante afin d'éviter tout effet indésirable tel que : déficits budgétaires, baisse de la concurrence, distorsions du marché, manque de confiance dans le système d'échanges fondé sur des règles et coûts excessifs pour l'économie tout entière. **Pour garantir les bienfaits des politiques industrielles, *Business at OECD* appelle l'OCDE à réaffirmer les principes fondamentaux et les normes qui préservent l'intégrité du marché :**

- La ***sécurité juridique et institutionnelle*** devrait fournir des cadres d'action prévisibles permettant la planification à long terme des investissements.
- Des ***approches cohérentes*** devraient permettre d'utiliser des instruments d'action différents au service du même objectif.
- La ***neutralité technologique*** devrait permettre l'émergence de l'innovation, non pas du fait de la sélection des solutions optimales selon un processus descendant mais sous l'effet de la concurrence.
- La ***neutralité concurrentielle*** devrait permettre de s'assurer que tous les acteurs, nationaux ou étrangers, peuvent soutenir la concurrence sur un pied d'égalité.
- La ***collaboration transnationale*** devrait promouvoir les partenariats internationaux et l'intégration des chaînes d'approvisionnement, permettant ainsi aux entreprises d'innover et de croître à l'échelle mondiale.
- L'***arrêt automatique du soutien*** grâce à des clauses d'extinction et des stratégies de sortie devrait prémunir de la dépendance et garantir la discipline de l'action publique.
- Des approches d'***intégration de l'intégrité dès la conception*** et des mesures garantissant la transparence devraient accompagner toute intervention étatique.

- La **prise de décisions fondée sur des éléments probants** devrait apporter l'assurance que les décisions s'appuient sur des données et des analyses fiables.
- La **participation des entreprises** devrait être généralisée, structurée et permanente afin de tirer parti des enseignements opérationnels, de faire en sorte que les politiques publiques reflètent les réalités du marché, et d'éviter les conséquences imprévues.

20. Aujourd'hui plus que jamais, l'OCDE doit servir d'instance de débat en faveur d'une politique économique coordonnée favorisant des échanges et des investissements fondés sur des règles.

21. Il n'en reste pas moins que, dans les faits, les concurrents mondiaux influencent de plus en plus la conjoncture économique sans respecter les principes susmentionnés. Lorsque les pays recourent de façon persistante à des pratiques ne reposant pas sur le jeu du marché telles que des subventions discriminatoires et des investissements imposés par l'État, cela crée des surcapacités et fausse l'égalité des conditions de concurrence. **L'OCDE devrait mener une analyse approfondie des déséquilibres existants conduisant à ces surcapacités.**

22. Les économies de marché ne peuvent rester inactives ; toutefois, les pays de l'OCDE ne sauraient reproduire les politiques génératrices de distorsions qu'ils cherchent à combattre. **Les pratiques commerciales déloyales doivent ainsi faire l'objet d'un examen approfondi et d'une remise en question. Des mesures ciblées, proportionnées, efficaces et respectueuses des règles, mises en œuvre pour se prémunir des préjudices de longue durée, devraient, si possible, préserver l'ouverture des marchés.**

23. Compte tenu de la persistance d'importantes lacunes dans le corpus de règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), *Business at OECD* appelle à des réformes urgentes. Si un consensus général s'avère difficile à atteindre, des approches plurilatérales peuvent fournir des solutions provisoires.

Politiques industrielles, libre-échange et égalité des conditions de concurrence

24. La recrudescence des interventions étatiques sur les marchés internationaux, notamment sous forme de mesures tarifaires, non tarifaires et de soutien, perturbe les activités commerciales et les chaînes de valeur à l'échelle mondiale.

En 2026, Business at OECD appelle les Ministres à s'accorder sur une vision claire et concrète à l'échelle de l'OCDE pour l'avenir de la politique commerciale.

25. La concurrence équitable est le fondement des marchés ouverts. L'OCDE doit continuer à renforcer la transparence et la responsabilité en matière de subventions publiques à l'origine de distorsions. Ces travaux devraient servir de base à la réforme de l'Accord de l'OMC sur les subventions et les mesures compensatoires. **Si des avancées générales s'avèrent difficiles à atteindre, des approches plurilatérales devraient être envisagées pour éviter une « course aux aides » à l'échelle mondiale. Les gouvernements de la zone OCDE devraient coordonner leur action afin de limiter le plus possible l'excès d'offre et les effets extraterritoriaux des mesures de soutien.**

26. À l'heure actuelle, les aides gouvernementales vont bien au-delà des subventions traditionnelles et incluent : des injections de capitaux, des financements à des conditions plus favorables que celles du marché, des exigences de localisation, des protections tarifaires et plus encore. Il est primordial d'introduire plus de transparence au sujet de ces mesures et de leurs effets. ***Business at OECD appelle***

l'OCDE à intensifier ses travaux sur les soutiens publics aux industries, aux services et aux technologies, afin de lutter contre les pratiques ne reposant pas sur le jeu du marché.

27. Le recours croissant aux entreprises publiques pour orienter l'économie et soutenir les « fleurons nationaux » suscite de graves inquiétudes. L'OCDE devrait renforcer ses recommandations et ses examens par les pairs afin de **garantir que les entreprises publiques exercent leurs activités selon les lois du marché, respectent les règles commerciales et promeuvent la mise en œuvre à l'échelle mondiale des Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques.**

28. *Business at OECD* salue l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et se félicite de son actualisation récente. La mise en œuvre de cet instrument a cependant pris du retard, et les contraintes administratives nuisent à son efficacité. **L'Arrangement sur les crédits à l'exportation et les Approches communes doivent rester pratiques, accessibles et centrés sur la facilitation des transactions transnationales.**

29. Si les règles imposant d'acheter local et de privilégier les produits nationaux peuvent avoir pour but de protéger l'industrie nationale, dans les faits elles ajoutent de la complexité, accroissent les coûts et créent des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. En l'absence de critères clairement définis, de calendriers et de compatibilité au niveau international, ces exigences risquent de nuire à la compétitivité. **L'OCDE devrait mettre en garde contre l'utilisation de l'exigence de contenu local comme instrument par défaut de la politique industrielle.**

30. Les appels à l'ancrage local et à la réduction des risques entraînent des problèmes d'efficacité et affaiblissent la compétitivité. Les administrations publiques devraient au contraire promouvoir des chaînes d'approvisionnement diversifiées et connectées, avec l'appui d'accords commerciaux et d'investissement ambitieux. **L'OCDE peut aider à concevoir des mesures de sécurité économique proportionnées, de portée limitée et cohérentes à l'échelle internationale, en opposition aux mesures de riposte prises unilatéralement et présentées comme des stratégies de résilience.**

31. Dans ce contexte, la sécurisation des ressources minérales critiques est primordiale. Les restrictions commerciales, les capacités de traitement limitées et la dépendance à l'égard d'un petit nombre d'économies créent des vulnérabilités. *Business at OECD* se félicite du dialogue de l'OCDE avec des économies non-membres ainsi que de la prochaine réunion à haut niveau sur les minéraux critiques. L'OCDE doit également promouvoir le déploiement d'efforts en aval afin d'améliorer la productivité des ressources et les modèles d'économie circulaire. **Des actions urgentes sont requises pour améliorer la mise en œuvre de la Décision du Conseil de l'OCDE sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation.**

32. À l'heure de la fragmentation, du renforcement du protectionnisme et de l'incertitude systémique, *Business at OECD* appelle à une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics et les entreprises sur la question des échanges à l'OCDE. **La publication *Navigating Uncertainties Together*¹ de Business at OECD présente les priorités pour l'avenir.**

Politique industrielle, investissement et développement

33. Le regain d'intérêt pour la politique industrielle a remis en avant le rôle que jouent les cadres régissant les investissements au regard de la réalisation des objectifs de développement à long terme.

¹ [Business at OECD \(2025\), Navigating Uncertainties Together](#)

Pour mobiliser l'investissement privé à grande échelle, les stratégies industrielles doivent être transparentes, prévisibles, viables sur le plan budgétaire et fondées sur un marché ouvert.

34. L'incertitude croissante du climat de l'investissement mondial nuit à l'investissement transnational au service de l'innovation, de la productivité et de la compétitivité. L'OCDE devrait **s'attacher à la mise en place de conditions plus favorables, notamment la sécurité juridique, l'octroi efficace de permis et des règlements cohérents.**

35. Malgré l'importance primordiale des infrastructures pour le développement industriel, de nombreuses économies de l'OCDE ont connu des décennies de sous-investissement en la matière, donnant lieu à des infrastructures vieillissantes. L'OCDE devrait aider les administrations publiques à accélérer les procédures d'approbation, réduire les formalités administratives et améliorer les réserves de projets pour une mise en place plus rapide des infrastructures. **L'Approche de haut niveau pour renforcer les travaux de l'OCDE en matière d'infrastructures offre la possibilité de traduire les travaux passés en résultats concrets.**

36. La sécurité nationale est, à juste titre, une priorité, mais les mesures de contrôle fondées sur les risques mal calibrés risquent d'entraîner des abus et une fragmentation. La multiplication des régimes de surveillance des investissements entrants et sortants, sur la base de critères flous, engendre de l'incertitude et alourdit la charge administrative. L'OCDE devrait **veiller à ce que ses Lignes directrices de 2009 sur les politiques d'investissement des pays d'accueil relatives à la sécurité nationale soient adaptées pour aider les administrations publiques à trouver un équilibre entre, d'une part, les préoccupations sécuritaires et, d'autre part, les questions de compétitivité, d'ouverture et de confiance des investisseurs.**

37. L'érosion des protections accordées aux investisseurs et la politisation croissante des accords d'investissement ont freiné la progression des réformes nécessaires. *Business at OECD* sollicite instamment que soit réaffirmée la valeur des **traités d'investissement et des mécanismes efficaces de règlement des différends entre États et investisseurs, qui fournissent une garantie solide de prévisibilité, de traitement équitable et de réduction des risques.**

38. L'accès aux capitaux est rendu difficile par le manque de cohérence des cadres réglementaires entre les pays. Les différences entre les normes de durabilité, les définitions des taxonomies, les exigences de conformité et les méthodes de surveillance ont pour effet d'accroître les coûts et de freiner les investissements. **L'OCDE devrait promouvoir l'interopérabilité et faire de la reconnaissance mutuelle un objectif à atteindre lors de l'établissement des normes.**

39. Disposer d'une énergie fiable et abordable est capital, mais les retards dans l'octroi des autorisations, les déficits d'infrastructures et la fragmentation réglementaire ralentissent actuellement les investissements. Il est impératif que les administrations publiques accélèrent les processus d'autorisation, investissent dans les réseaux et le stockage, et fassent coïncider la politique énergétique avec les besoins en matière d'innovation. **L'OCDE doit soutenir les réformes visant à développer les systèmes énergétiques, d'autant que les prix élevés alimentent les craintes d'une désindustrialisation.**

40. Les priorités politiques sont peut-être en train d'évoluer, mais la nécessité de mettre au point des technologies durables reste importante et les circonstances le permettent. Concernant la limitation des fuites de carbone, l'OCDE et les travaux qu'elle mène dans le cadre du **Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone peuvent favoriser des stratégies climatiques plus homogènes et compétitives.**

41. Suite à la mise à jour des *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, Business at OECD* continuera de prôner la cohérence et la mise en œuvre concrète de ces principes. **Les orientations sur le devoir de diligence doivent rester facilement applicables et éviter les exigences excessives ou redondantes. Grâce à une large participation des entreprises, la plateforme inclusive de coopération en matière de diligence raisonnable de l'OCDE peut favoriser une plus grande cohérence entre les pays et les territoires.**

42. Enfin, la corruption continue de fausser les marchés et de décourager l'investissement. L'OCDE devrait encourager l'adhésion à la *Convention sur la lutte contre la corruption*, apporter son soutien aux stratégies anticorruption nationales et promouvoir les outils numériques, l'aide aux PME et la formation à l'intégrité. **Le Manifeste zéro corruption de Business at OECD formule des conseils pratiques pour avancer sur ces questions.**

Stratégie d'engagement de l'OCDE avec les pays non-Membres dans une économie mondiale en mutation

43. Tandis que les stratégies industrielles évoluent dans l'ensemble des économies de l'OCDE, les acteurs extérieurs à l'Organisation présentent leurs modèles économiques comme des systèmes alternatifs faisant contrepoids à ceux des pays de l'OCDE. Dans ce contexte, l'OCDE doit redoubler d'efforts pour que la gouvernance reposant sur le jeu du marché soit également appliquée dans les pays non-Membres. *Business at OECD* soutient fermement les initiatives visant à étendre les bonnes pratiques et les normes reconnues en matière de gouvernance des marchés à l'échelle mondiale.

44. L'élargissement de l'OCDE offre une occasion unique d'améliorer l'environnement des entreprises dans les pays candidats à l'adhésion et de favoriser la coopération internationale. En même temps, nous rappelons l'importance cruciale de garantir un processus rigoureux, en veillant à ce que tout nouveau membre respecte pleinement les normes et les principes de l'OCDE. Nous soutenons un processus d'adhésion rigoureux, nécessairement fondé sur les informations remontant du terrain. Chaque candidat à l'adhésion se trouvant dans une situation distincte, nous soulignons qu'un examen approfondi de l'environnement économique et juridique de chacun sera nécessaire. À cet égard, nous nous réjouissons de continuer à partager avec l'OCDE et les administrations publiques les priorités des entreprises, qui devront être prises en compte lors des examens techniques des pays candidats à l'adhésion réalisés par les comités.

45. *Business at OECD* soutient activement l'intensification de la démarche d'ouverture dont fait preuve l'OCDE à l'égard de certains pays partenaires et des programmes régionaux à travers le monde. Les réunions ministérielles à caractère régional organisées par l'OCDE en Asie du Sud-Est ainsi que dans la région Amérique latine et Caraïbes offrent notamment des possibilités appréciables de promouvoir des réformes propices au renforcement de la compétitivité du secteur privé, de l'ouverture des marchés et de la facilité de faire des affaires. À cet égard, nous appelons l'attention sur nos recommandations formulées en 2025 dans *Partnering for Better Policies*² – concernant l'Amérique latine et les Caraïbes – et dans *Partnership for Prosperity*³ – concernant l'Asie du Sud-Est – publié en collaboration avec le Conseil consultatif des entreprises de l'ASEAN.

46. Nous observons qu'un grand nombre d'entreprises des pays non-Membres de l'OCDE peuvent être de redoutables et légitimes concurrentes à l'échelle mondiale, et qu'elles devraient être traitées comme telles au sein des chaînes de valeur mondiales. Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que, dans les modèles où l'État joue un rôle prépondérant, celui-ci puisse mettre en place un contrôle strict du secteur privé, instaurer des conditions inégales d'accès au marché, provoquer des distorsions de l'économie mondiale en appliquant des mesures de soutien, et même, dans certains cas, recourir à la coercition économique. À cet égard, nous comptons sur l'OCDE et les gouvernements de ses pays membres pour identifier ensemble des moyens efficaces de contrecarrer ces pratiques des pays non-Membres.

47. Au sein de l'Organisation, les Forums mondiaux de l'OCDE devraient favoriser les débats contradictoires et aborder les questions présentant de l'intérêt pour l'ensemble des pays, qu'ils soient membres ou non de l'OCDE. Au vu de l'attention croissante portée à la politique industrielle, nous avons eu le plaisir de participer en 2025 au Forum mondial sur les échanges dont le thème était « Soutien public, équité des règles du jeu et opportunités inclusives dans l'économie mondiale ».

48. L'OCDE devrait également contribuer à la coordination de l'action internationale grâce à sa participation continue, active et énergique aux travaux du G7 et du G20. À cet égard, nous soulignons le soutien continu apporté par *Business at OECD* au Business 7 (B7) et au Business 20 (B20), et nous nous positionnons en tant que partenaire de l'OCDE et de ses pays Membres pour favoriser des échanges et une collaboration fructueuse lors de ces réunions.

Les technologies numériques et émergentes, et les compétences afférentes

49. Les technologies numériques et émergentes sont en train de reconfigurer les économies et ouvrent de nouvelles perspectives en termes d'innovation, de productivité et de compétitivité. Les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel en créant des conditions-cadres à haut niveau (normes interopérables, réglementation flexible et environnements favorables aux investissements), propices à la réalisation de progrès technologiques dans des domaines comme l'IA, les technologies quantiques et la connectivité avancée.

La compétitivité à long terme repose sur des politiques publiques flexibles qui stimulent l'innovation.

50. La réglementation numérique doit être favorable à l'innovation. La divergence des approches nationales en matière d'IA, de cybersécurité et de gouvernance des données peut créer des obstacles superflus et de l'incertitude pour les entreprises, avec pour conséquence d'accroître les coûts et les risques. Les *Principes de l'OCDE sur l'IA* et le *projet horizontal « Prospérer grâce à l'IA »* fournissent certes des bases utiles, mais doivent désormais se traduire par des orientations concrètes et un apprentissage mutuel sur la mise en œuvre de l'IA fondée sur les risques dans les différents secteurs. **L'OCDE devrait aider les pays à éviter la fragmentation en promouvant l'alignement et l'interopérabilité des cadres réglementaires et des normes internationales.**

51. Le leadership technologique repose aujourd'hui sur le déploiement de solutions numériques dans les différents secteurs. Cela requiert un environnement propice aux échanges numériques entre les pays, une protection efficace de la propriété intellectuelle, de la cybersécurité et de la libre circulation des données dans des conditions de confiance pour les entreprises. Dans ce contexte, **l'OCDE devrait poursuivre ses excellents travaux à l'appui du moratoire de l'OMC sur le commerce électronique et promouvoir des cadres interopérables propices à l'innovation, qui permettent l'adoption des technologies émergentes à l'échelle mondiale.**

52. La santé est l'un des secteurs économiques les plus porteurs d'innovation, présentant un important potentiel en termes d'amélioration du bien-être et de hausse de la croissance. Les avancées réalisées dans les domaines de la biotechnologie, des dispositifs médicaux et des sciences de la vie continuent de repousser les limites, alors que les politiques publiques et la réglementation sont souvent à la traîne. Pour favoriser l'innovation tout en garantissant l'accès et la sécurité, les pouvoirs publics doivent simplifier les processus d'approbation, autoriser un accès efficace au marché et protéger la propriété intellectuelle. **L'OCDE devrait renforcer ses travaux sur les écosystèmes de l'innovation dans le domaine de la santé et promouvoir une plus grande cohérence des cadres réglementaires afin de débloquer l'investissement et d'accélérer le déploiement de nouvelles solutions au niveau mondial.**

53. Le capital humain nécessaire à la mise en œuvre des technologies émergentes et à la transformation numérique demeure limité. **La mise en adéquation des compétences avec les besoins du marché du travail devrait être considérée comme un objectif stratégique de la compétitivité et un facilitateur de la transformation industrielle.**

² [Business at OECD \(2025\), Partnering for Better Policies](#)

³ [Business at OECD, ASEAN BAC \(2025\), Partnership for Prosperity](#)

54. Les systèmes éducatifs doivent être plus flexibles afin de s'adapter aux évolutions rapides du contexte économique. Ils doivent mettre fortement l'accent sur l'acquisition de compétences dans les domaines des STIM, du numérique et de l'IA, ainsi que des compétences transversales comme l'esprit critique, la créativité et la collaboration. **Les administrations publiques devraient coopérer étroitement avec le secteur privé pour s'assurer que l'apprentissage tout au long de la vie puisse devenir une réalité en adéquation avec les besoins de compétences actuels et futurs.**
55. Nous encourageons l'OCDE à étendre ses travaux sur les systèmes d'anticipation des besoins de compétences et à aider les pays à adapter la mise en œuvre et les dispositifs de formation pour favoriser la compétitivité. **Une participation accrue au marché du travail et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre seront capitales pour la compétitivité et l'innovation.**
56. Enfin, les systèmes de protection sociale doivent évoluer si l'on veut promouvoir la transition économique sans faire baisser le taux d'activité.
57. En donnant une impulsion aux technologies numériques et émergentes, l'État doit libérer la capacité du secteur privé à innover. Les mesures relatives à l'éducation et aux compétences doivent, de fait, préparer les individus à l'évolution du monde du travail.

Conclusion

58. À l'heure où les économies de l'OCDE sont confrontées à des difficultés grandissantes – du ralentissement de la productivité à la pénurie de compétences, en passant par des pratiques commerciales déloyales, un protectionnisme injustifiable et la fragmentation des politiques publiques –, la nécessité d'une action coordonnée et propice à la croissance est, en 2026, plus urgente que jamais.

- **L'État facilitateur** : L'OCDE et ses pays Membres doivent réitérer leur engagement en faveur de la simplification, en encourageant l'amélioration de la réglementation, la neutralité concurrentielle, la gestion responsable des finances publiques et des réformes structurelles.
- **Équilibrer les objectifs et les impacts de la politique industrielle** : L'OCDE et ses pays Membres doivent s'assurer que les politiques industrielles sont toujours compatibles avec le marché, garantissent rigoureusement la neutralité technologique et évitent les distorsions.
- **Politiques industrielles, libre-échange et égalité des conditions de concurrence** : L'OCDE et ses pays Membres devraient préserver l'ouverture des marchés en assurant la transparence des soutiens publics, en luttant contre les pratiques ne reposant pas sur le jeu du marché, et en renforçant les échanges fondés sur des règles.
- **Politique industrielle, investissement et développement** : L'OCDE devrait améliorer les conditions d'investissement en renforçant la sécurité juridique, la protection des investisseurs, l'octroi efficace de permis et la cohérence des règlements.
- **Les technologies numériques et émergentes, et les compétences afférentes** : L'OCDE devrait promouvoir des réglementations sur le numérique favorables à l'innovation et interopérables, ainsi que des politiques en matière de compétences pour développer les technologies émergentes et accroître la productivité.

59. La mise en œuvre de ces priorités nécessitera une impulsion claire de la part des Membres de l'OCDE et un engagement renouvelé en faveur des principes de l'économie de marché qui sont à la base de notre prospérité commune. Dans le contexte de l'interdépendance actuelle des économies, l'efficacité des choix en matière d'action publique repose essentiellement sur la coordination étroite entre des économies partageant les mêmes valeurs et pour lesquelles l'ouverture des marchés, la concurrence et l'investissement privé sont les principaux moteurs de la croissance.

60. Un autre aspect tout aussi important est que l'élaboration des politiques publiques par l'OCDE doit être fermement ancrée dans la réalité économique. Cela suppose l'existence d'un dialogue constructif, structuré et permanent avec les entreprises. Le dialogue avec le secteur privé n'est pas une option facultative, mais une condition indispensable pour que les politiques publiques soient efficaces, attirent les investissements, favorisent l'innovation et préservent la confiance dans les marchés ouverts. Sans l'éclairage des entreprises, les politiques industrielles risquent d'être déconnectées de la dynamique du marché et de faire obstacle à la compétitivité qu'elles sont censées dynamiser.

61. *Business at OECD* a été créé précisément dans ce but : délivrer au nom d'une communauté représentant plus de 11 millions d'entreprises privées du monde entier des conseils reflétant l'économie réelle. Dans une période marquée par le regain de la politique industrielle, où les États ressentent le besoin croissant d'intervenir sur les marchés, il est capital que le message porté par *Business at OECD* ait un puissant écho si l'on veut que le système de marché ayant assuré la prospérité de nos sociétés puisse perdurer.

Annexe

Business at OECD (BIAC) : Enquête sur la politique économique – juin 2026

Dans notre enquête de printemps sur la politique économique, menée auprès des principales organisations nationales d'entreprises et d'employeurs dans les pays de l'OCDE, *Business at OECD* constate que le secteur privé continue d'avoir un sentiment mitigé résultant d'un environnement à faible croissance, marqué par une incertitude persistante, de nouvelles pressions inflationnistes ainsi qu'une inquiétude croissante face à la fragmentation des politiques au niveau mondial, notamment dans le domaine de la politique industrielle.

Points essentiels :

- **Les entreprises considèrent de plus en plus la stagnation économique comme le scénario de référence.** La majorité de nos membres (79 %) décrivent le climat économique actuel comme étant moyenne, soulignant des perspectives de croissance durablement faibles et des préoccupations grandissantes concernant l'inflation, 85 % anticipant une hausse des prix en 2026. Malgré ces perspectives macroéconomiques, les attentes en matière d'investissement des entreprises se sont modérément améliorées, 62 % prévoyant une forte croissance des investissements dans l'IA, le cloud et les logiciels.
- **Les pressions géopolitiques, les prix élevés de l'énergie et un retard croissant en matière de réformes constituent les principaux freins à la croissance.** Plus de 90 % d'entre eux identifient les tensions géopolitiques et les prix élevés de l'énergie comme des obstacles majeurs à l'activité économique, aux côtés des tensions sur le marché du travail et des inadéquations de compétences affectant 77 % des économies. Pour faire face à ces défis, nos membres continuent de souligner un déficit de réformes, 83 % soulignent l'absence d'un programme de réformes structurelles et 60 % estiment que les efforts de réforme sont trop lents. En tant que priorité, les entreprises identifient les investissements dans le capital humain et le développement de la main-d'œuvre comme le levier le plus efficace pour la croissance, 70 % donnant la priorité à l'éducation et au développement des compétences.
- **Les entreprises s'attendent à ce que les barrières commerciales et les distorsions mondiales pèsent sur la performance économique.** Une majorité (66 %) de nos membres anticipe le fait que des politiques commerciales restrictives réduiront l'activité économique à court terme. Ces inquiétudes sont renforcées par la perception d'une détérioration des conditions de concurrence, 71 % s'attendant à des effets négatifs significatifs sur l'activité économique. Nos membres soulignent en particulier les politiques industrielles divergentes et les mesures de soutien étatique au niveau international, (94 %), comme principaux facteurs de ces distorsions. L'exposition aux politiques industrielles hors OCDE est généralisée : plus de 85 % signalent des impacts modérés à importants, et environ 70 % identifient de forts effets négatifs sur la croissance. Ces impacts se manifestent notamment par des dépendances stratégiques et des distorsions de marché, notamment l'accès restreint aux matières premières critiques (94 %) et le détournement des exportations (84 %).
- **Les entreprises des pays membres de l'OCDE soulignent que la politique industrielle devrait soutenir la concurrence et non la fausser ainsi que permettre de renforcer les principes fondamentaux de l'économie.** La correction des défaillances de marché est considérée comme la principale justification de la politique industrielle par plus de 80 % de nos membres. Toutefois, ces derniers mettent en avant un déficit de crédibilité, 55 % estimant que les politiques actuelles ne

sont pas alignées sur leurs objectifs. L'efficacité dépend de conceptions claires et rigoureuses, tandis que les politiques industrielles sont perçues comme étant freinées par des problèmes de financement (69 %), l'instabilité des politiques publiques (65 %) et la complexité administrative (32 %). Nos membres indiquent que les instruments les plus efficaces de politique industrielle sont les incitations fiscales et les subventions à la R&D, les mesures de soutien à la transition énergétique, la promotion des exportations, les subventions et aides à l'investissement, ainsi que les programmes de formation et de développement des compétences.

- **Les entreprises voient un rôle important pour l'OCDE dans la réponse à ces défis.** Nos membres soulignent l'importance de l'OCDE en tant que source d'analyses et comme plateforme de coordination internationale. Les priorités d'action incluent l'avancée des réformes structurelles pour stimuler la productivité (81 %), le maintien de cadres commerciaux ouverts (79 %) et le renforcement des systèmes d'éducation et de compétences (70 %), parallèlement à des attentes croissantes concernant l'engagement de l'OCDE en matière d'innovation, de gouvernance numérique et de politique industrielle dans une économie mondiale de plus en plus fragmentée.

Membres nationaux de *Business at OECD* (BIAC)

Australie	Chambre de commerce et d'industrie australienne (ACCI)
Autriche	Fédération des industries autrichiennes (IV)
Belgique	Fédération des entreprises de Belgique (VBO FEB)
Canada	Chambre de commerce du Canada
Chili	Confédération de la production et du commerce du Chili (CPC)
Colombie	Association nationale des entreprises de Colombie (ANDI)
Costa Rica	Union des chambres et associations des entreprises du secteur privé du Costa Rica (UCCAEP)
Costa Rica	Chambre des industries du Costa Rica (CICR)
République tchèque	Confédération des industries de la République tchèque (SP)
Danemark	Confédération des employeurs danois (DA)
Danemark	Confédération de l'industrie danoise (DI)
Estonie	Confédération des employeurs estoniens
Finlande	Confédération des industries finlandaises (EK)
France	Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
Allemagne	Confédération des associations allemandes d'employeurs (BDA)
Allemagne	Fédération des industries allemandes (BDI)
Grèce	Fédération grecque des entreprises (SEV)
Hongrie	Confédération des employeurs et des industriels hongrois (MGYOSZ)
Hongrie	Association nationale des entrepreneurs et employeurs (VOSZ)
Islande	Confédération des entreprises islandaises (SA)
Irlande	Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs (Ibec)
Israël	Association des industriels d'Israël (MAI)
Italie	Association des sociétés cotées italiennes (Assonime)
Italie	Confédération générale de l'industrie italienne (Confindustria)
Italie	Fédération italienne de la banque, de l'assurance et de la finance (FeBAF)
Japon	Fédération des entreprises japonaises (Keidanren)
Corée du Sud	Fédération des industries coréennes (FKI)
Lettonie	Confédération des employeurs de Lettonie (LDDK)
Lituanie	Confédération lituanienne des industriels (LPK)
Luxembourg	Fédération des industriels luxembourgeois (FEDIL)
Mexique	Confédération des employeurs de la République du Mexique (COPARMEX)
Pays-Bas	Confédération néerlandaise de l'industrie et des employeurs (VNO-NCW)
Nouvelle-Zélande	BusinessNZ
Norvège	Confédération des entreprises norvégiennes (NHO)
Portugal	Confédération des entreprises portugaises (CIP)
Pologne	Confédération polonaise Lewiatan
Slovaquie	Union nationale des employeurs (RÚZ)
Slovénie	Association des employeurs de Slovénie (ZDS)
Espagne	Confédération des employeurs et des industries d'Espagne (CEOE)
Suède	Confédération des entreprises suédoises
Suisse	Économie suisse – Fédération des entreprises suisses
Suisse	Union patronale suisse (UPS)
Türkiye	Confédération turque des associations d'employeurs (TISK)
Türkiye	Union turque des chambres et marchés de matières premières (TOBB)
Türkiye	Association turque de l'industrie et des affaires (TÜSIAD)
Royaume-Uni	Confédération de l'industrie britannique (CBI)
États-Unis	Conseil des États-Unis pour le commerce international (USCIB)